



Déclaration de conformité CE

Par la présente,

Steenbakkerij Vande Moortel NV
Scheldekant 5
9700 Oudenaarde (Belgique)

déclare pour le site à Oudenaarde

que les produits, divisés en groupes de 1 à 6,

de catégorie I, briques de terre cuite U, conçues pour application intérieure ou extérieure dans des murs, colonnes et murs de refend à des fins constructives et décoratives, satisfont à l'annexe ZA de la norme EN 771-1 : 2011 + A1 : 2015 ainsi qu'au marquage CE ci-joint pour les produits susmentionnés, dans les domaines suivants :

- Dimensions et tolérances dimensionnelles
- Apparence
- Résistance à la compression
- Résistance d'adhérence
- Teneur en sels solubles actifs
- Réaction au feu
- Absorption d'eau
- Taux initial d'absorption d'eau
- Perméabilité à l'humidité
- Résistance à la chaleur
- Résistance au gel/dégel

Certificat de conformité de l'organisme notifié : 0749-CPR-BC2-201-679-018-00-P-01

Nom de l'organisme notifié : BCCA

Adresse de l'organisme notifié : Aarlenstraat 53 –1040 Brussel

Conditions et durée de validité du certificat : 01-04-2016 jusqu'au 31-03-2019

Oudenaarde, 22 mai 2017

Mr. Peter Vande Moortel (Directeur général)